



# LE CYCLE DE VIE DES EMBALLAGES

Les emballages que nous utilisons au quotidien peuvent avoir une seconde vie. Une fois bien triés, ils entament un véritable **cycle de vie circulaire** qui leur permet d'être transformés et réutilisés.

## Collecte : tout commence par un bon tri

Le tri des emballages débute **dans les foyers**. Une fois vidés de leur contenu (mais pas besoin de les laver), les emballages sont à déposer dans les bacs de tri ou les points d'apport volontaire mis à disposition. Ils sont ensuite collectés par **des camions bi-compartmentés**, qui les transportent vers le **centre de tri** du SIVERT, Anjou Tri Valor, situé à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

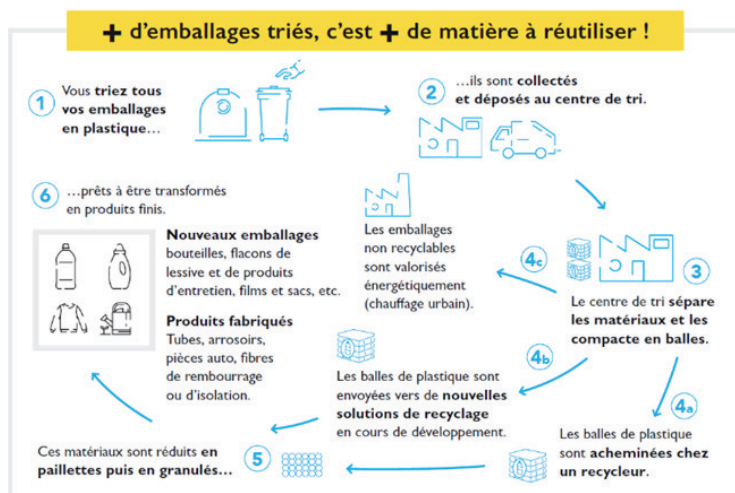
## Tri : séparer les matériaux pour mieux recycler

Une fois au centre de tri, les emballages sont **séparés selon leur nature** : plastique, acier, aluminium, papier, carton, etc. à l'aide d'une succession de machines spécialisées. Ce processus est complété par un **tri manuel** réalisé par des opérateurs, afin d'assurer une séparation optimale. Vigilance ! Les emballages imbriqués les uns dans les autres ne permettent pas cette séparation et empêche donc le tri.

## Mise en balle et envoi : cap vers les filières de recyclage

Une fois triés, les matériaux sont compressés par une presse sous la forme de **balles compactes** faciles à transporter. Ces balles sont ensuite expédiées vers différentes usines de recyclage, **en France et en Europe**, selon les filières. Chaque matière suit son propre circuit de valorisation, adapté à ses spécificités.

## Transformation et fabrication : une seconde vie pour les emballages



Dans les usines de recyclage, les matériaux sont transformés pour redevenir des **matières premières secondaires**. Le plastique est broyé en granulés, l'acier et l'aluminium sont refondus, les cartons redeviennent de la pâte à papier. Ces matériaux sont ensuite utilisés pour fabriquer de **nouveaux produits ou des emballages**. C'est le principe de **l'économie circulaire**, prolonger la vie de nos ressources, tout en réduisant l'impact environnemental.